

## PARTIE 1 : JOURNÉES PORTES OUVERTES & INSCRIPTIONS

Les représentants des parents d'élèves organisent une grande brocante le 31 mai 🎉. À cette occasion, des journées portes ouvertes sont mises en place pour permettre de vous inscrire et d'obtenir toutes les informations nécessaires.

### Dates :

- **Mardi 5 MAI 17h/20h**
- **Vendredi 15 MAI 17h/20h**
- **Samedi 23 MAI 14h/19h**

### Lieu :

- **MAIRIE**

### Inscriptions ouvertes

### Renseignements et réservations :

**07.58.00.41.53**

Venez nombreux réserver votre emplacement et participer à cet événement convivial !


---

## PARTIE 2 : APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour faire de cette brocante une réussite, nous avons besoin de vous 🤝


Nous recherchons des bénévoles pour aider à :

- L'installation des stands
- L'accueil des exposants
- L'organisation générale
- Le rangement en fin de journée

 Que vous ayez une heure ou toute la journée, toute aide est précieuse !

### Contact pour bénévoles

**07.58.00.41.53**

 Rejoignez-nous et participez à la vie du village dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Merci à tous pour votre participation et votre soutien.

**ORGANISATEUR : RPE SOINDRES**

**ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIERS**

**Personne physique**

Se déroulant le **dimanche 31 mai à Soindres – route d’Anet**

**Je soussigné(e),**

Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ..... à ..... Département : ..... Ville : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : ..... Tél : ..... Email : .....  
Pièce d’identité n° : ..... Délivrée le : ..... par : .....  
Immatriculation véhicule : .....

**Déclare sur l’honneur :**

- Ne pas être commerçant(e).
- Ne vendre que des objets personnels et usagés.
- Ne pas participer à plus de deux manifestations par an.

Fait à ..... le ..... Signature :

Ci-joint règlement de ..... € pour l’emplacement pour une longueur de ..... mètres.

Attestation devant être remise à l’organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d’organisation

**\*\*\* Merci de nous joindre en photocopies : pièces d’identité, justificatif de domicile, carte grise du véhicule sur place.**

---

**ORGANISATEUR : RPE SOINDRES**

**ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIERS**

**Personne morale**

Se déroulant le **dimanche 31 mai à Soindres – route d’Anet**

**Je soussigné(e),**

Nom : ..... Prénom : .....  
Société / Association : ..... N° RCS / RM : .....  
Adresse du siège : .....  
Fonction : .....  
Adresse du représentant : .....  
CP : ..... Ville : ..... Tél : ..... Email : .....  
Pièce d’identité n° : .....  
Délivrée le : ..... par : .....  
Immatriculation véhicule : .....

**Déclare sur l’honneur :**

- Être soumis(e) à l’article L.310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d’inventaire.

Fait à ..... le ..... Signature :

Ci-joint règlement de ..... € pour l’emplacement pour une longueur de ..... mètres.

Attestation devant être remise à l’organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d’organisation

**\*\*\* Merci de nous joindre en photocopies : pièces d’identité, justificatif de domicile, carte grise du véhicule sur place.**

**RÈGLEMENT DE LA BROCANTE –  
Commune de Soindres  
Dimanche 31 mai 2026**

---

### **Article 1 – Organisation**

La brocante est organisée par RPE SOINDRES, en partenariat avec la commune de Soindres. Elle se déroulera le dimanche 31 mai 2026 de 6H à 17H, dans le périmètre défini par les organisateurs, ROUTE D'ANET.

---

### **Article 2 – Conditions de participation**

La brocante est ouverte :

- Aux particuliers (vide-greniers)
- Aux professionnels (sur autorisation préalable)

Les exposants doivent être majeurs. Les mineurs peuvent participer uniquement sous la responsabilité d'un adulte.

---

### **Article 3 – Inscriptions**

Les inscriptions sont obligatoires et se font :

- Sur réservation préalable avant le VENDREDI 29 mai 2026
- Attestation inscription vide greniers (personne moral, personne physique)
- Accompagnées du règlement correspondant au nombre de mètres souhaités
- Avec photocopie d'une pièce d'identité valide
- Immatriculation du véhicule (photocopie carte grise du véhicule)
- Chèque de caution de 50 euros pour un emplacement propre de fin de journée.

Toute inscription est nominative et non cessible.

---

### **Article 4 – Tarifs**

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 3€ le mètre linéaire pour les habitants de la commune
- 5€ le mètre linéaire pour les extérieurs

Le paiement valide définitivement l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

---

### **Article 5 – Installation et horaires**

- Installation des exposants à partir de 6h jusqu'à 8h maximum
- Ouverture au public à 7h
- Début du remballage à partir de 17h horaire qui peut évoluer en fonction de la météo sur prise de décision des organisateurs.

Les exposants doivent respecter les emplacements attribués et ne pas gêner la circulation.

Nous rappelons aux exposants que le passage POMPIERS, SERVICES DE L'ORDRE doit être dégagé et libre ainsi que obligatoire.

---

## Article 6 – Objets autorisés

Seuls les objets personnels et usagés sont autorisés pour les particuliers.

Sont strictement interdits :

- La vente d'objets neufs en grande quantité (sauf professionnels autorisés)
- Les denrées alimentaires sans autorisation
- Les armes, produits dangereux ou illicites
- Les animaux

Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer tout objet non conforme.

---

## Article 7 – Responsabilité

Les exposants sont responsables de leur stand, de leurs biens et des dommages qu'ils pourraient causer. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de :

- Vol
  - Perte
  - Dégradation
- 

## Article 8 – Propreté et respect des lieux

Chaque exposant s'engage à :

- Maintenir son emplacement propre
- Repartir avec ses invendus et ses déchets
- **Chèque de caution de 50 euros par emplacement réservé**, rendu sur place si l'emplacement est rendu propre à la fin de journée.

**Aucun déchet ne devra être laissé sur place après la manifestation.**

---

## Article 9 – Sécurité

Les consignes de sécurité doivent être respectées à tout moment.  
Les accès pompiers et voies de circulation doivent rester dégagés.

---

## Article 10 – Annulation

En cas de force majeure (intempéries, décision municipale, etc.), la brocante pourra être annulée sans préavis.

---

## Article 11 – Acceptation du règlement

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

---

Fait à Soindres, le

Signature de l'organisateur :

Signature de l'exposant (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Moyens de paiement brocante :

- espèce
- virement

Coordonnées bancaires:

RPE Soindres ( Représentants des parents d'élèves de Soindres)

IBAN: FR76 1695 8000 0117 1343 0978 664

BIC : QNTOFRP1XXX